

N°33

ELECTIONS EUROPEENNES :



Décret n° 2024-226 du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen.

Ces élections se dérouleront le dimanche 9 juin 2024 à la salle des fêtes de Lachaud de 08h00 à 18h00.

RECENSEMENT DES JEUNES :



Le recensement citoyen, dès 16 ans, est obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté. Si cette démarche n'est pas effectuée, toute inscription aux examens et concours de l'état ne pourra être prise en compte (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Comment se faire recenser :

- **A la mairie de son domicile**, pièces à fournir :
 - * Carte nationale d'identité ou passeport valide.
 - * Livret de famille à jour.
 - * Justificatif de domicile.
- **Par internet sur le service en ligne** : « Recensement citoyen », pièces à fournir :
 - * Carte nationale d'identité ou passeport valide.
 - * Livret de famille à jour.

Une fois le recensement effectué, vous obtiendrez votre attestation de recensement.

ARRETE PREFECTORAL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LE BRUIT :
N°ARS/DD43/2019/14 :



Les horaires des travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés à l'article 6 de l'arrêté préfectoral de la Haute-Loire portant diverses mesures relatives à la lutte contre le bruit. Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

APPARTEMENT A LOUER :



Un appartement est à louer à compter du 1^{er} juin 2024 dans le bâtiment de la mairie à Lachaud. Il comprend 2 chambres, une cuisine un séjour salle à manger et sanitaires.
Contactez la mairie au 04/71/74/21/03.

ANCIENS COMBATTANTS :



La cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a eu lieu dimanche 12 mai 2024 à Auteyrac en présence du Président des Anciens Combattants Loïc Malfant et des Anciens Combattants de Ste Eugénie-Vissac-Auteyrac. Après le discours énoncé par Mme Marie-Christine Merle (1^{ère} adjointe), Mme le Maire a déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux Morts. Le verre de l'amitié servi à la salle des fêtes a clôturé la cérémonie.





ASSOCIATION LACHAUD PETANQUE :



Le lundi 20 mai a eu lieu le concours doublette départemental pour le challenge BEN (Michel FOURNIER). 46 Doublettes ont participé à ce challenge sous une pluie battante. Celui-ci a été remporté par la doublette de Brives Charensac : Martin Hélène et Rivier Lionel (finale partagée par la doublette Boudon Jean-Noël et Ratouer Olivier). Un grand merci aux sponsors et aux bénévoles du club.

ASSOCIATION MARCHEURS DE LACHAUD :



Les Marcheurs de Lachaud sont allés à la découverte des monts du Forez pour le week-end de la Pentecôte.

Ils ont pu gravir ses hauts sommets dénudés qui marquent le passage du Puy-de-Dôme à la Loire avec un paysage s'ouvrant sur de vastes landes couvertes de callunes, de genêts, de myrtilles et de jonquilles à cette époque.

Le séjour a commencé par une randonnée autour du col du Béal, le 2^{ème} jour départ de la station de Chalmazel jusqu'au sommet de Pierre-sur-Haute à 1634 m d'altitude,

et enfin le dernier jour découverte de la cascade de Chorsin, très belle cascade logée dans une ancienne vallée glaciaire dont les eaux viennent des tourbières situées sur les sommets. Ce séjour dans un gîte magnifique au Mazet, commune de St-Georges en Couzan leur a permis de se retrouver dans une très bonne ambiance, même la météo capricieuse n'a pas atteint la bonne humeur de tous et ils sont prêts à remettre ça l'année prochaine.



TRANSPORT SCOLAIRE

La Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier participe à la gestion du réseau de transports scolaires en partenariat avec la région Auvergne Rhône-Alpes.

L'inscription au transport scolaire est obligatoire

Les dates d'inscriptions sont fixées du 13 mai au 19 juillet 2024

Au-delà de cette date un supplément de 30 € sera appliqué.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante :

www.laregionvoustransporte.fr

Les enfants de 2 ans et les enfants résidants en Lozère ne sont pas concernés par l'inscription en ligne car le site ne prend pas en charge les enfants de moins de trois ans et les enfants hors Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les parents doivent contacter la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier qui se chargera de les rajouter sur les listes.

Les tarifs annuels sont les suivants :

- 50 € pour les maternelles et primaires
- 100 € pour les collégiens
- 225 € pour les lycéens
- 225 € pour les élèves domiciliés hors territoire et hors région

Toutefois, pour les forfaits de 50 et 100 € un demi-tarif pourra être appliqué en cas de motif particulier justifié si l'utilisation du service n'excède pas un trimestre durant l'année scolaire en cours. Chaque demande sera étudiée au cas par cas.

Au-delà d'un trimestre d'utilisation, le tarif forfaitaire s'appliquera.

Le tarif de 225 € peut être proratisé au trimestre sachant que tout trimestre entamé sera dû.

AIDE AUX INTERNES :

La Communauté de Communes des rives du Haut-Allier a instauré une aide financière concernant les frais de transport à la charge des familles dont l'un ou les enfants fréquentent l'internat d'un établissement scolaire. Cette aide s'adresse aux familles résidentes sur le territoire de la CCRHA et concerne les élèves du secondaire. Elle est octroyée en une seule fois, en fin d'année scolaire.

CONTACT :

Céline SABATO : 04 71 77 26 51/ c.sabato@rivesduhautallier.fr



ACTIVITES A VENIR :

Association Le Sou des écoles : Samedi 8 juin à 14h – concours de pétanque (14 euros la doublette) – à Siaugues Sainte Marie place du Général Lafayette.

Association les marcheurs de Lachaud : vente de pizzas cuites au feu de bois à récupérer au four de Lachaud de 17 à 19h – (un bulletin d'information sera distribué dans vos boites aux lettres).

Association Rencontre : Vendredi 28 juin – feu de la Saint-Jean à partir de 19h à Auteyrac– Barbecue/Buvette.

Association Comité des fêtes de Vissac-Auteyrac : Dimanche 30 juin – repas au four banal à partir de midi (un bulletin d'information sera distribué dans vos boites aux lettres).

Association Cousons Causette : Dimanche 7 juillet– Expo vente/ ateliers créatifs à la salle des fêtes de Lachaud.

BENNES A ENCOMBRANTS :



Du 18 au 23 juillet à Auteyrac

Du 14 au 20 août à Lachaud

- **Peuvent être déposés dans des bennes encombrants** : meubles, matelas, électroménager, ferraille, bois, palettes...
- **Ne pas déposer dans les bennes à encombrants** : déchets verts, verres, bouteilles de gaz, bâches d'ensilage, papiers/cartons, ordures ménagères, gravats, peinture, batteries, pneus.